

libres. Il y a 2,022 sociétés ou particuliers qui viennent chercher tous les jours, ou même plusieurs fois par jour, leur courrier au guichet des facteurs. A Toronto, il y a 352 cases postales au bureau principal; 350 sont louées et 2 libres; 1,925 sociétés ou particuliers viennent chercher leur courrier au guichet des facteurs. A Hamilton, il y a 378 cases postales au bureau principal, dont 376 sont louées et 2 libres, tandis que 132 sociétés ou particuliers viennent chercher leur courrier au guichet des facteurs.

A Kitchener, il y a 276 cases postales, qui sont toutes louées, ce qui n'en laisse aucune de libre; 26 sociétés et particuliers viennent chercher leur courrier au guichet des facteurs. A St. Catharines on compte 313 cases postales, 308 sont louées et 5 disponibles, et 26 sociétés et particuliers vont chercher leur courrier au guichet des facteurs. A Winnipeg, on compte 617 cases postales; 609 sont louées et 8 disponibles, et 588 sociétés et particuliers ont pris des dispositions pour prendre leur courrier au guichet des facteurs. Je signale de nouveau qu'il ne s'agit pas ici de poste restante, mais d'un service spécial fourni à des personnes ou des sociétés qui ne peuvent obtenir le service de livraison postale dont elles ont besoin.

A Regina, on compte 483 cases postales; 470 sont louées et 13 disponibles, et 112 sociétés ou particuliers vont chercher leur courrier au guichet des facteurs. A Calgary, il y a 400 cases postales, toutes sont louées, mais 354 sociétés ou particuliers vont chercher leur courrier au guichet des facteurs. A Edmonton, il y a 462 cases postales au bureau de poste principal, 461 sont louées et 1 est disponible, mais 221 personnes ou sociétés vont chercher leur courrier au guichet des facteurs. A Vancouver, il y a 897 cases postales dont 843 sont louées et 54 disponibles; 589 sociétés ou particuliers vont chercher leur courrier au guichet des facteurs.

Dans certaines des villes que j'ai mentionnées, il y a des succursales postales où on trouve des cases postales vides mais la plupart de ces sociétés se trouvent à peu de distance du bureau du centre où le courrier est livré en premier. C'est là que ces gens vont chercher leur courrier. Quand on voit que le ministère prend une telle mesure en vue de réduire les distributions du courrier, il me semble qu'il y aurait quelque considération à apporter, en somme, à ces milliers d'entreprises et de particuliers, qui constatent que, pour recevoir leur courrier et s'occuper de leurs affaires de façon normale, il faut non seulement s'arranger pour aller chercher le courrier soi-même au bureau de poste principal, mais aussi déranger considérablement le personnel des postes et

l'obliger à assortir ce courrier et à le préparer pour le moment où quelqu'un viendra le chercher.

M. White (Middlesex-Est): Ce qu'a dit le député de Kootenay-Ouest à propos des émissions de timbres-poste m'a fort intéressé. J'aurai quelque chose à dire là-dessus tantôt. J'ai eu maintes fois l'occasion de signaler au ministère qu'à notre époque où la livraison du courrier postal ne se fait plus avec un cheval, mais en automobile, il faudrait songer davantage à prolonger les parcours ruraux. Les règlements ne devraient pas être sévères au point de restreindre la livraison du courrier dans les régions rurales.

Une autre question embarrasse un grand nombre de gens, selon moi. Il y a un certain temps, on a annoncé à la radio du pays que tout le courrier de la première classe serait transporté par avion. Mais cela n'est pas exact. Il est absolument impossible que le courrier en provenance de bien des régions du pays soit transporté par avion. On induit donc un grand nombre de Canadiens en erreur, qui pensent que leur courrier de première classe est acheminé par voie des airs. Je prie le ministre de nous dire quel pourcentage du courrier de la première classe est, en fait, transporté par avion.

Le député d'Elgin a parlé du courrier d'entreprise. A notre époque, où de nombreuses industries se préoccupent des heures de travail et des salaires, le courrier d'entreprise, encore qu'il obtienne son emploi en vertu d'un contrat, est le grand oublié du ministère des Postes.

Pour revenir à ce que le député de Kootenay-Ouest a dit au sujet des émissions de timbres, surtout en ce qui concerne les émissions représentant la faune, je tiens à dire que je m'intéresse quelque peu aux diverses émissions de timbres. Chaque province, par exemple, a une fleur qui lui est propre.

M. Herridge: Nous avons le cornouiller.

M. White (Middlesex-Est): J'allais le dire. La Colombie-Britannique a le cornouiller; l'Alberta, la rose sauvage; le Manitoba, le crocus sauvage; la Saskatchewan, le lis rouge des Prairies; l'Ontario, le trillium; le Québec, l'iris bleu; le Nouveau-Brunswick, la violette; l'Île du Prince-Édouard, le sabot de la Vierge; la Nouvelle-Écosse, l'arbousier; Terre-Neuve, le népenthé. Je puis ajouter que c'est la reine Victoria qui a choisi le népenthé pour Terre-Neuve. Ce renseignement s'obtient du *Canadian Geographical Journal*.

Les îles Falkland, nous le savons tous, dépendent largement de la mer et elles ont émis un timbre représentant les différents